

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.67 20 novembre 1973 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 19 novembre 1973:

- 1. Rapports sur les activités terrestres :
- a) PO Five 1/: Entre 6 h 45 2/ et 7 h 43 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.
- b) Patrouille 32 /point 2299-3077 (coordonnées approximatives) : Entre 7 h 35 et 8 h 15 tir d'artillerie par des forces non identifiées au sud-ouest de l'emplacement de la patrouille.
- c) Patrouille 41 /point 2367-3026 (coordonnées approximatives) : Entre 9 h 30 et 11 h 15 tir d'artillerie par des forces non identifiées à l'ouest de l'emplacement de la patrouille.
- d) Patrouille 31 /point 2449-2982 (coordonnées approximatives)/: Entre 11 h 25 et 11 h 35 tir d'arme automatique par des forces israéliennes.
- e) Patrouille 42 /point 2431-2960 (coordonnées approximatives) : Entre 11 h 40 et 12 h 15 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.
- f) PO Two: Entre 11 h 46 et 12 h 45 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.
- 2. Rapports sur les activités aériennes :

Patrouille 35 /point 2532-2852 (coordonnées approximatives) : Entre 9 h 55 et 9 h 56 un avion a reaction non identifié volant de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest a été observé pour la première fois au nord de l'emplacement de la patrouille et pour la dernière fois au nord-ouest de l'emplacement de la patrouille.

^{1/} L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

^{2/} Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).